



**AFRICAN
CULTURE
FUND**

Nous appuyons et accompagnons
les projets culturels et créatifs africains ...

Développement des compétences
Création et production artistique
Entrepreneuriat culturel
Accès au marché

FONDS AFRICAIN POUR LA CULTURE

(ACF)

Décembre 2021

PRESENTATION DE ACF

Le Fonds Africain pour Culture (ACF) est une initiative qui défend le désir d'un continent d'écrire de nouveaux récits et de prendre sa place légitime sur la scène mondiale par le biais de la voix de sa culture unique.

Il s'agit d'une organisation panafricaine née en février 2018 à Bamako et enregistrée en République du Mali avec laquelle il a été établi un accord de siège, avec la double fonction, non seulement d'aider à la professionnalisation du secteur, mais aussi celle d'être un agitateur et instigateur à la création d'une philanthropie locale africaine par la stimulation de l'investissement du secteur privé issu du continent dans le domaine de la culture.

L'originalité du Fonds est qu'il est une initiative qui émane des artistes et acteurs culturels du continent qui en sont les premiers contributeurs, et qui sont engagés pour la professionnalisation et le développement du secteur créatif, une première expérience en matière de prise en main du développement du secteur créatif africain par les artistes et acteurs culturels du continent.

Vision

La vision portée par le Fonds est d'assurer la prospérité du secteur créatif à travers la professionnalisation des artistes et acteurs culturels. Il se veut audacieux, inclusif et facile d'accès pour tous les acteurs culturels africains.

Le Fonds vise ainsi à :

- Susciter de nouveaux récits et des changements sociaux positifs en Afrique par l'émergence des projets culturels et créatifs novateurs.
- Professionnaliser le secteur culturel et créatif africain afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de la production et à la création artistique.

Les objectifs du Fonds sont entre autres, de :

- Professionnaliser le secteur culturel et créatif africain par le biais du financement de projets innovants et créatifs à travers des appels à propositions ;
- Contribuer au développement de compétences des artistes et acteurs culturels d'Afrique ;
- Mobiliser les fonds pour la structuration et la professionnalisation du secteur culturel et créatif africain ;
- Permettre une répartition équitable et durable des ressources au profit des acteurs du secteur culturel et créatif à travers tout le continent africain.

Groupes-cibles

Le Fonds Africain pour la Culture s'adresse aux groupes-cible suivants : individus ayant des vocations artistiques, promoteurs, artistes professionnels, entreprises, experts, dispositifs de formation des arts, organisations d'acteurs culturels, etc.

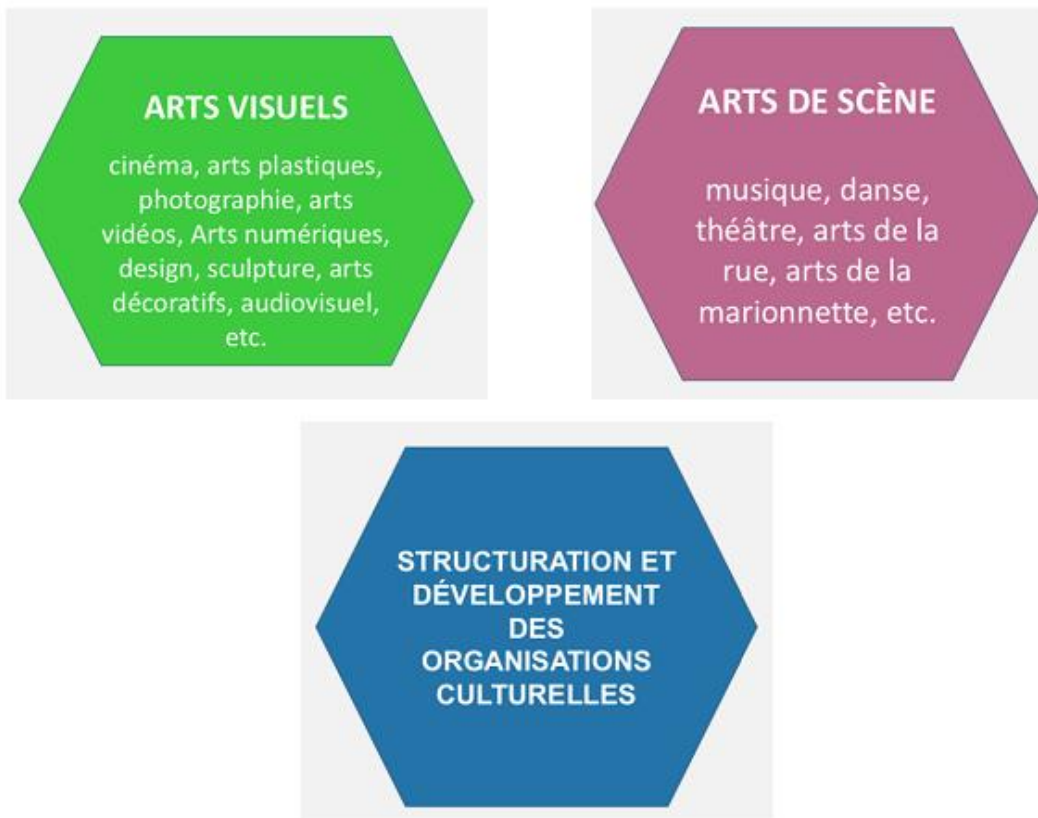
Domaines d'intervention

Les quatre domaines d'intervention du Fonds Africain pour la Culture sont :

- **Développement des compétences** (Éducation culturelle, formation, renforcement de capacités),
- **Création et production artistique,**
- **Entrepreneuriat culturel,** et
- **Accès au marché.**

Disciplines soutenues

Le Fonds Africain pour la Culture finance et accompagne des artistes et des acteurs culturels à travers des appels à propositions dans les disciplines suivantes :



GOUVERNANCE

Le Fonds est enregistré au Mali en tant qu'une organisation à but non lucratif suivant récépissé N° 0254/G-DB du 06 avril 2018 (cf. Annexe).

Le siège du Fonds est à Magnambougou Rue 314 Porte 76 Bamako (Mali).

Le Fonds est administré par un Conseil d'Administration (CA) composé de dix (10) membres dotés d'un Bureau exécutif constitué d'un Président du CA et d'un Conseiller.

La Direction exécutive / Administration du Fonds est basée au siège de Fonds à Bamako et est chargée de coordonner les activités du Fonds notamment la gestion administrative et la gestion des financements des projets.

Le Fonds est soumis à un code de gouvernance strict basé sur la transparence, la démocratie et l'équité.

Ce code de gouvernance est régi à tous les niveaux de gouvernance et de décisions du Fonds de sorte à observer l'éthique et à éviter tout conflit d'intérêt. Ainsi, les membres du Conseil d'administration et le personnel du Fonds ainsi que les organisations et les activités auxquelles ils sont liés ne sont pas admissibles aux financements du Fonds pendant leur mandat. Ils doivent à tout moment déclarer toute situation de conflit d'intérêt existant ou susceptible d'exister dans le cadre de leur mission.

Les membres du jury sont sélectionnés par appel à candidatures, la sélection est faite par région et les membres sélectionnés sont des personnes indépendantes, impartiales, neutres qui sont reconnues pour leur intégrité dans le secteur. Ils sont indépendants du Conseil d'Administration et de l'administration du Fonds.

ORGANES DU FONDS

(i) Conseil d'Administration (CA)

Les membres du Conseil d'administration de ACF sont des personnes engagées dans le secteur culturel et créatif africain.

Il s'agit des personnalités africaines de la notoriété publique et d'influence qui jouissent d'une expérience professionnelle pertinente. Ce sont les artistes, les professionnels du secteur culturel et créatif, les membres des milieux économiques et d'affaires, les personnalités publiques, etc.

Les membres du conseil ont un mandat initial de deux ans, renouvelable pour deux ans supplémentaires. Ils se rencontrent deux fois par an.

(ii) Ambassadeurs du Fonds Africain pour la Culture

Les Ambassadeurs du Fonds sont des personnalités africaines de bonne volonté, panafricanistes et jouissant d'une notoriété publique, d'une bonne moralité et probité, et d'une certaine influence continentale et internationale. Il s'agit des femmes et des hommes qui encouragent le mécénat culturel en Afrique et qui sont engagées pour le secteur créatif africain.

(iii) Points focaux du Fonds

Les Points focaux du Fonds sont des personnalités culturelles et artistiques africaines jouissant d'une notoriété publique, d'une bonne moralité et probité, et d'une certaine influence nationale, continentale ou internationale. Ce sont des personnes actives et engagées pour le secteur créatif dans leurs pays ou dans leurs régions.

(iv) Direction exécutive du Fonds

La Direction exécutive est l'organe en charge de l'opérationnalisation du Fonds. Elle est constituée d'une équipe de professionnels hautement compétents. La Direction exécutive est conduite par un Directeur exécutif du Fonds, recruté et nommé par le Conseil d'Administration.

Le Fonds Africain pour la Culture est régi par les principes suivants :

1. Strict respect des droits et libertés fondamentaux de l'homme tels qu'adoptés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'homme
2. Respect du caractère apolitique du Fonds Africain pour la Culture, c'est-à-dire, qu'il n'adhère ni ne reçoit d'ordres d'aucun gouvernement, parti politique ou agence politique multilatérale
3. Engagement à assurer la transparence, l'impartialité et l'intégrité dans le processus de prise de décisions et de mise en œuvre
4. Respect de la diversité culturelle
5. Reconnaissance de la diversité des conditions matérielles, sociales, culturelles et politiques au sein et entre les pays du continent Africain
6. Reconnaissance, affirmation et couronnement de l'excellence (et une appréciation du sens de l'excellence selon les circonstances)
7. Recherche de l'innovation et de l'originalité dans la création, la production, la distribution et la consommation des biens et services créatifs.

Couverture géographique du Fonds

Le Fonds couvre tous les pays du Continent africain et de la diaspora africaine. Il y a une répartition géographique qui est respectée au niveau de toutes les instances du Fonds (Conseil d'Administration, Ambassadeurs, Points focaux, Membres du Jury...). Le Fonds est panafricain dans son principe et dans son fonctionnement mais également en ce qui concerne les bénéficiaires.

PROJET ACF ACADEMY

ACF-ACADEMY est un programme panafricain de professionnalisation et de renforcement des métiers d'art en Afrique. Il s'agit d'une initiative du Fonds Africain pour la Culture qui vise à stimuler et à renforcer la compétitivité des professionnels africains des arts à travers l'organisation des camps de formations artistiques (arts trainings) et de résidences de créations artistiques et de renforcement de capacités en management culturel dans les cinq (05) régions de l'Afrique. Pour la première cohorte, le Fonds africain pour la Culture mettra en place un programme d'incubation et d'accompagnement de jeunes artistes d'arts visuels et managers culturels dans les pôles d'excellence artistique et culturel en Afrique du Nord (Tunisie) et en Afrique de l'Ouest (Mali). Le 1er Appel à candidatures de l'ACF ACADEMY, en partenariat avec l'Institut Kôrè des Arts et Métiers (IKAM) dédié au Management culturel a permis de sélectionner 20 lauréats (10 femmes et 10 hommes) venant de 8 pays ouest-africains (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Togo) pour prendre part au BOOT CAMP #1 qui s'est tenu à Ségou du 25 novembre au 06 décembre 2021, et dont l'encadrement continuera durant 18 mois. Le second Boot camp dédié aux artistes visuels, se tiendra en Tunisie en avril 2022 et impliquera 15 artistes visuels. ACF ACADEMY est l'innovation majeure de l'ACF en 2021.



BE CERTIFIED AS
CULTURE MANAGER | VISUAL ARTIST
WITH © AFRICAN CULTURE FUND ACADEMY

BOOTCAMP: TUNIS-SÉGOU

LAUNCHING: 02.07.2021



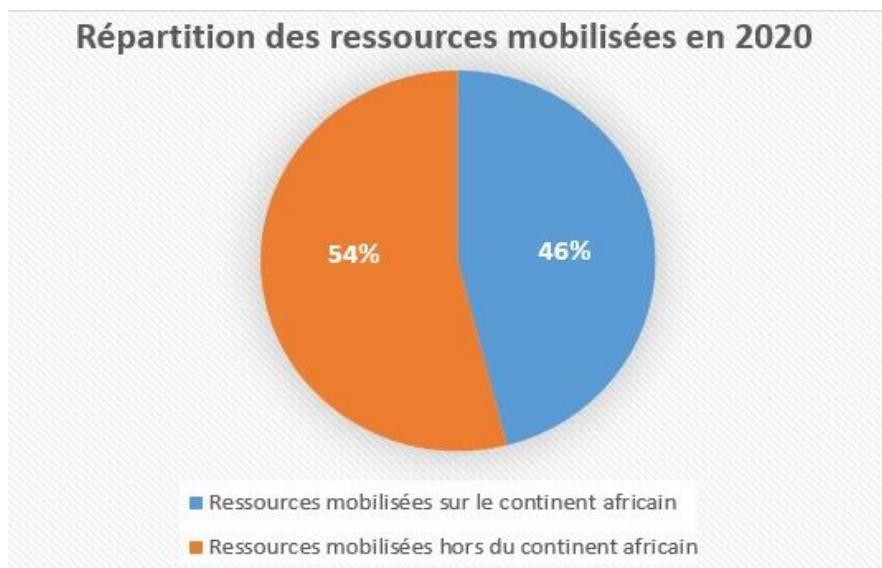
www.africanculturefund.net

f in AfricanCultureFund

REPARTITION DES RESSOURCES MOBILISEES

Conformément à son concept de fonds africain, l'un des objectifs de ACF est d'avoir un équilibre entre les ressources mobilisées sur le continent africain et les ressources mobilisées hors du continent africain.

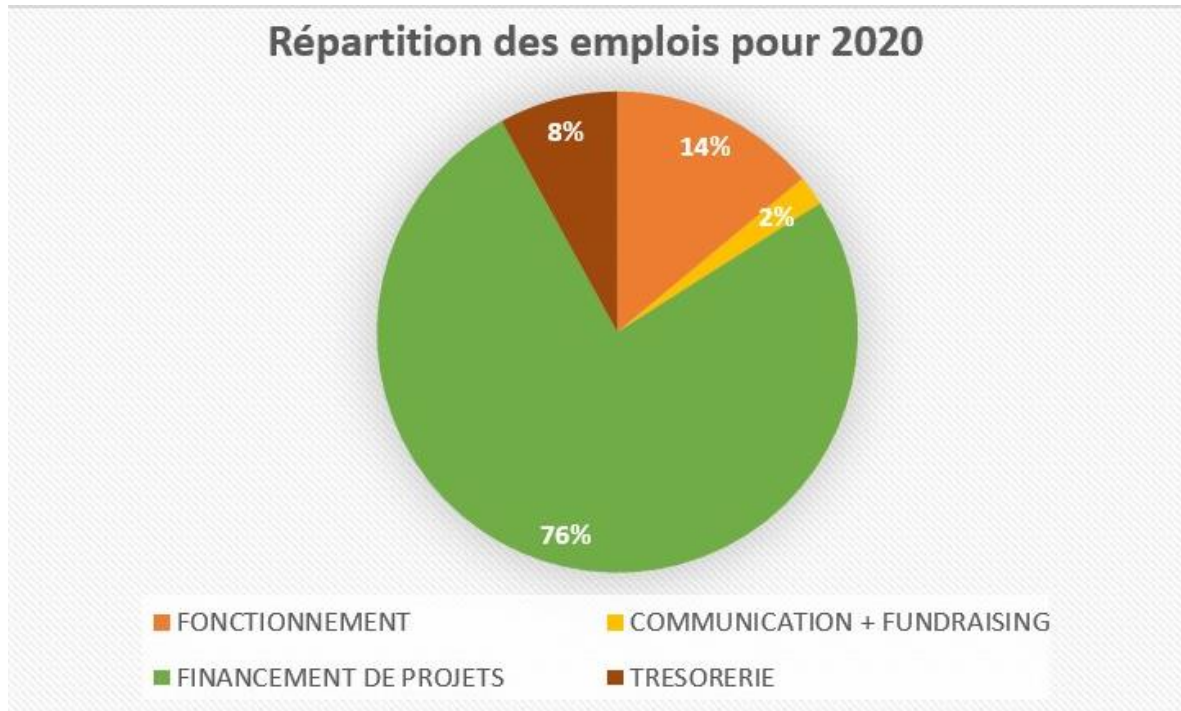
Ainsi, à titre d'exemple, les ressources mobilisées par ACF en 2020 se répartissent comme suit :



REPARTITION DES EMPLOIS

Conformément à son concept, ACF est un fonds initié par les artistes du continent. Ces artistes exigent que la majeure partie des fonds soit alloué au financement des projets.

Le graphique suivant illustre l'exemple de la répartition des emplois de ACF en 2020.



SITUATION DE QUELQUES APPELS A PROJETS DE ACF

Dans la pratique, le Fonds veille à chaque appel pour garantir l'équilibre panafricain en s'assurant de la représentativité régionale et linguistique des projets bénéficiaires.

A titre d'exemple, voir ci-dessous les statistiques des quelques appels à projets :

APPEL #2 ARTS DE LA SCÈNE & ARTS VISUELS (Lancé en 2019)

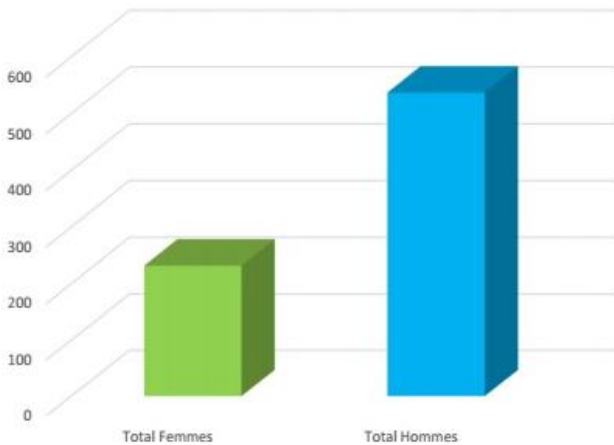
- **771 demandes de financement, de 42 pays africains et 10 pays de la diaspora avaient été reçues**
- **15 projets en arts de la scène financés**
- **15 projets en arts visuels financés**
- **58% d'individus financés**
- **42% d'organisations financés**
- **30% de femmes financés**
- **70% d'hommes financés**

771 Projets soumis

42 pays africains

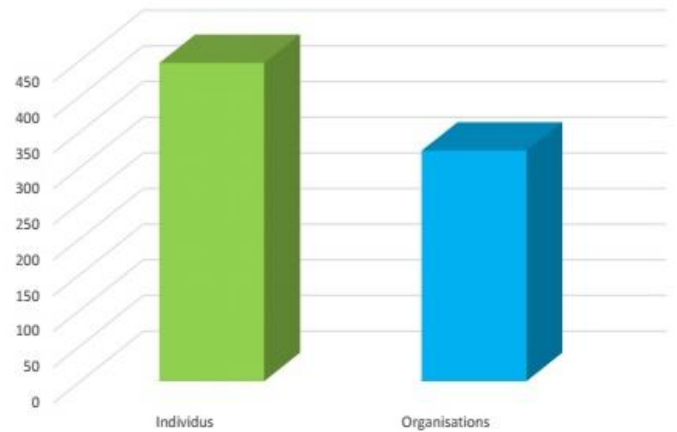
10 pays de la diaspora

POURCENTAGE PAR SEXE



30% Femmes # 70% Hommes

POURCENTAGE PAR NATURE



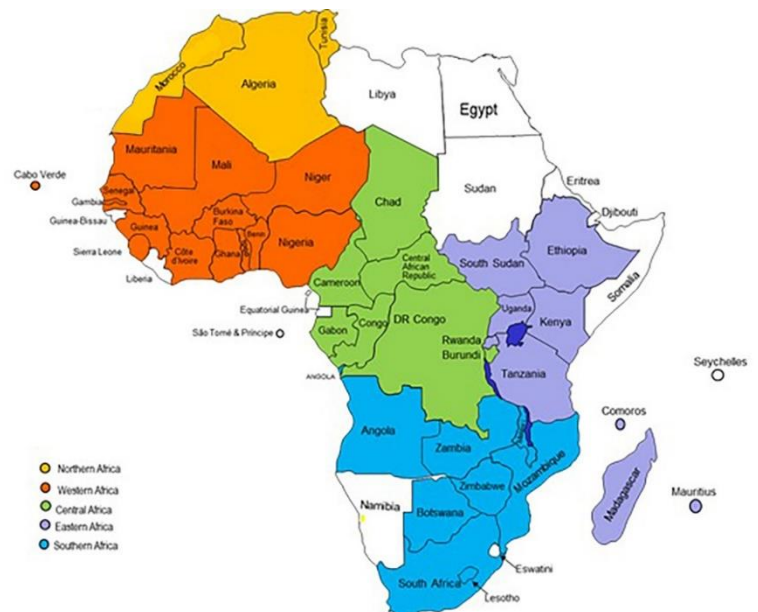
58% Individus # 42% Organisations

Le Fonds compte impacter le secteur créatif en soutenant des projets structurants dans chaque pays africain et en misant sur des projets qui ont un impact social, économique et humain.

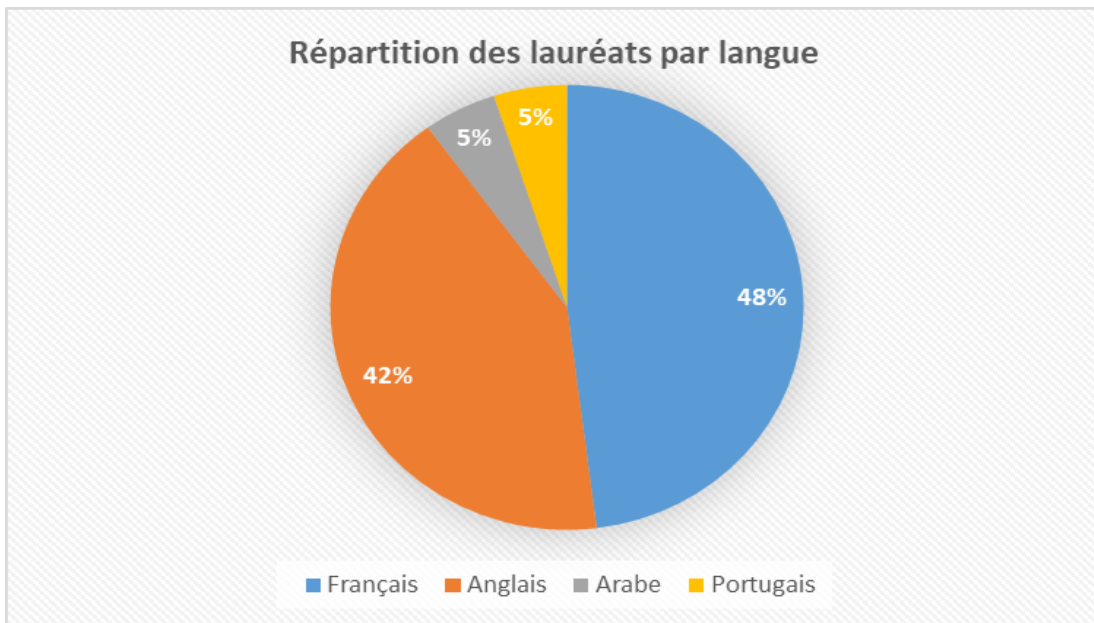
APPEL #3 | SOFACO – Lot1 : Spécial Covid-19 / Artistes (Mai 2020)

Le projet SOFACO (**Fonds de Solidarité pour les Artistes et les Organisations culturelles en Afrique**) est un fonds qui vise à renforcer la capacité de résilience des artistes et organisations culturelles à travers une aide à la création et à la reconstruction du tissu social du secteur artistique en Afrique face à la crise du COVID-19.

- 638 demandes de financement en provenance de 41 pays
- 120 lauréats sélectionnés dans 41 pays
- <https://www.africanculturefund.net/resultats-du-3eme-appel-a-propositions-sofaco-lot-1-special-covid-19-artiste/>



Région	Nombre de lauréats	%
Afrique australe	31	25,8 %
Afrique centrale	17	14,2 %
Afrique de l'Est	20	16,7 %
Afrique de l'Ouest	46	38,3 %
Afrique du Nord	6	5,0 %
Total	120	100 %



LES JURYS DE L'ACF

Le Fonds travaille de manière transparente et rigoureuse dans le cadre du processus de sélection des membres du jury.

Pour chaque appel à propositions, le Fonds fait appel à un jury spécifique qui change à chaque appel. Il s'agit de professionnels expérimentés et maîtrisant le secteur culturel et créatif africain et provenant de différentes régions du continent africain et de sa diaspora. Par exemple :

- Pour le premier appel, le jury était composé par : **Caroline Anande** (Tanzanie) ; **Joseph Gaylard** (Afrique du Sud) et **Vitshois Bondo** (RDC).
- Le jury du deuxième appel à projets était composé par les membres suivants : **Fatma Kilani** (Tunisie) ; **Nakhana Diakité Prats** (Mali) ; **Viyé Diba** (Sénégal) ; **Andre Leroux** (Afrique du Sud) ; **Korkor Amarteifio** (Ghana) et **Dorcy Rugamba** (Rwanda).
- Le jury pour le SOFACO 2 était composé par les membres suivants : **Wadi Mhiri** (Tunisie) ; **Salia Malé** (Mali) ; **Robert Nantchouang** (Cameroun) ; **Jean-Luc Sonhaye** (Togo) ; **Massira Touré** (Mali).

Par principe, les jurés ne se connaissent pas avant la délibération et jouissent d'une autonomie et d'une indépendance vis-à-vis du Fonds et de ses organes.

LES PARTENAIRES ACTUELS DE ACF

Le Fonds bénéficie déjà du soutien technique et financier des institutions suivantes :

- DOEN Foundation | **Pays-Bas**
- Coopération Suisse | **Mali**
- AFREXIMBANK, banque panafricaine | **Egypte**
- Fondation pour le Développement de la Culture Contemporaine Africaine (FDCCA) | **Maroc**
- Fondation Festival sur le Niger | **Mali**
- Seychelles Art Projects Foundation | **Seychelles**
- Fonds Maaya | **Mali**

ANNEXE

Liste des membres du Conseil d'Administration 2021-2022

	NOMS	PROFIL	PAYS
1	M. Mamou Daffé	<i>Expert en gestion d'art et culture, Fondateur de Ségou'Art – Festival sur le Niger, Directeur du Centre Culturel Kôrè</i>	Mali
2	M. George Camille	<i>Artiste visuel</i>	Seychelles
3	M. Abdoulaye Konaté	<i>Artiste visuel</i>	Mali
4	Mme. Frannie Léautier	<i>Ingénieure, Consultante en finance et développement international</i>	Tanzanie
5	M. Ammar Kessab	<i>Expert en Gouvernance à la Banque Africaine de Développement</i>	Algérie
6	M. Pierre Claver Mabiala	<i>Président d'Arterial Network</i>	Congo Brazzaville
7	Mme. Fatma Kilani	<i>Fondatrice de La Boîte / Collectionneur</i>	Tunisie
8	M. Jean-Claude Tchatchouang	<i>Administrateur au Board du Groupe de la Banque Mondiale</i>	Cameroun
9	M. Abdoulaye Diop	<i>Ancien ministre des Affaires étrangères du Mali</i>	Mali
10	Mme. Ghita Khaldi	<i>Opératrice culturelle</i>	Maroc

Pour plus d'information sur les membres du Conseil d'Administration, veuillez consulter notre site web : <https://www.africanculturefund.net/membres-du-conseil-administration-de-acf/>

Liste des Donateurs de ACF

N°	NOMS	PAYS
1	M. Abdoulaye Konaté	Mali
2	M. George Camille	Seychelles
3	M. Wadi Mhiri	Tunisie
4	Mme. HoudaGhorbel	Tunisie
5	M. Amahiguéré Dolo	Mali
6	M. Soly Cissé	Sénégal
7	Mme. Dany Leriche & M. Jean-Michel Fickinger	France
8	M. Ludovic Fadairo	Benin
9	Mme. Daphné Bitchatch	France
10	M. Siriki Ky	Burkina Faso
11	Mme. Mouna Jemal Siala	Tunisie
12	M. Nu Barreto	Guinée Bissau
13	M. Dominic Benhura	Zimbabwe
14	M. Philippe Dodard	Haïti
15	M. Amadou Sanago	Mali
16	M. Kossi Assou	Togo
17	Mme. Mathilde Moreau	Côte d'Ivoire
18	Mme. Edwige Aplogan	Benin

19	M. Salif Diabagaté	Côte d'Ivoire
20	M. Abel Brutus	Haïti
21	M. Souleymane Ouologuem	Mali
22	M. ViyéDiba	Sénégal
23	M. Cheick Diallo	Mali
24	M. Noumouké Camara	Mali
25	Mme. Joana Choumali	Côte d'Ivoire
26	M. Barthélemy Toguo	Cameroun
27	M. William Adjete Wilson	Togo
28	Mme. Valérie OKA	Côte d'Ivoire
29	M. Akpehou Djonda	Togo
30	M. Mamou Daffé	Mali
31	M.Zinkpé Dominique	Benin
32	Mme. Chahrazed Fekih	Tunisie
33	Mme. Houda Ajili	Tunisie
34	Mme. Najet Dhahbi	Tunisie
35	Mme. Janet Goldner	USA
36	M. Nelson Villalobos	Cuba
37	M. Malick « Koum'son » Kouman	Côte d'Ivoire
38	M. Abdoulaye Diarrassouba - Aboudia	Côte d'Ivoire

Liste des Ambassadeurs de ACF

N°	NOMS	Poste	PAYS
1	M. Abdoulaye Diop	Diplomate / ancien ministre des Affaires étrangères du Mali	Mali
2	Mme. Nabou Fall	Directrice générale de VIZEO	Sénégal
3	M. Jamel Mzabi	Collectionneur	Tunisie
4	M. Firh Kettani	Secrétaire Général – Fondation pour le Développement de la Culture Contemporaine Africaine	Maroc
5	Mme. Dolly Kola-Balogun	Fondatrice et Directrice créative de Retro Africa	Nigéria
6	M. Sam Nhlengethwa	Artiste visuel	Afrique du Sud
7	M. Abdoulaye Konaté	Artiste visuel	Mali
8	M. Viyé Diba	Artiste visuel	Sénégal
9	M. Siriki Ky	Artiste sculpteur	Burkina Faso

Les ambassadeurs du Fonds viennent de toutes les régions et travaillent à titre bénévole pour le développement du Fonds. Pour plus d'information sur les Ambassadeurs du Fonds, veuillez consulter notre site web :

<https://www.africanculturefund.net/ambassadeurs-du-fonds-acf/>

Liste des Points Focaux de ACF

N°	NOMS	PROFIL	PAYS
1	M. Jean-Luc Gbati SONHAYE	<i>Ingénieur culturel</i>	Togo (Afrique de l'Ouest)
2	M. Wadi Mhiri	<i>Artiste visuel</i>	Tunisie (Afrique du Nord)
3	M. Andre LEROUX	<i>Fondateur, Directeur Général IKS CULTURAL CONSULTING</i>	Afrique du Sud (Afrique australe)
4	M. Robert NANTCHOUANG	<i>Consultant senior</i>	Cameroun (Afrique centrale)

Les Points Focaux du Fonds viennent de toutes les régions et travaillent à titre bénévole pour le développement du Fonds. Pour plus d'information sur les Points Focaux, veuillez consulter notre site web : <https://www.africanculturefund.net/points-focaux-du-fonds/>

Pour plus d'information sur le Fonds Africain pour la Culture – ACF

- Lien du Site Web du Fonds : <https://africanculturefund.net>
- Lien de la vidéo promotionnelle du Fonds : <https://www.youtube.com/watch?v=XxY9wlzGh-E&feature=youtu.be>
- Lien vidéo promotionnelle SOFACO : <https://www.youtube.com/watch?v=2oS0AUMcFxl>